ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 122233

Texte de la question

M. Bernard Depierre souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les disparités existant entre les agences de voyages françaises et leurs concurrents européens. Le taux de TVA plus important en France que dans les autres pays européens, la responsabilité de plein droit à laquelle sont soumises nos agences ainsi que la concurrence d'organismes qui souvent ne possèdent pas la licence nécessaire pour vendre des voyages sont autant de difficultés qui pénalisent l'industrie du voyage de notre pays. Aussi il souhaite connaître les mesures que le gouvernement envisage de mettre en oeuvre afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : M. Bernard Depierre
Circonscription : Côte-d'Or (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 122233
Rubrique : Tva
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3660